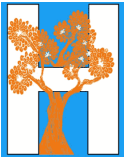




Les usagers de l'hôpital d'Aubenas



Information décembre 2012

Depuis 1998, nous poursuivons sans relâche et par de multiples actions la défense et la promotion de l'hôpital public d'Aubenas, maillon essentiel dans le système de santé. Nous nous battons aussi pour que le droit à l'accès aux soins partout et pour tous soit respecté sur l'ensemble du territoire.

C'est cette réponse aux besoins de la population qui doit guider la réflexion et l'action politique et se traduire par des moyens financiers et logistiques à la hauteur de l'enjeu. Il est inacceptable que dans la République une et indivisible, dont la référence est « Liberté, Egalité, Fraternité », des milliers de citoyens soient exclus du système de soins.

Nous avons changé de gouvernement et sommes en droit d'attendre des mesures significatives, rompant avec la politique dévastatrice poursuivie depuis des décennies, et dont la loi HPST dite loi Bachelot a été le point d'orgue. Nous demandons aux élus sur le plan local et national de prendre des positions fermes pour lutter contre l'exclusion sociale en matière de santé.

Or depuis le mois de mai, les ARS (Agences Régionales de Santé) continuent de manière autoritaire à appliquer leur politique de concentration et de contraintes financières qui se traduit par des conditions d'accueil et de soins inacceptables. Le budget de la Sécurité voté il y a quelques jours, est largement en deçà des besoins et va se traduire inévitablement par l'exclusion de ceux qui n'ont pas les moyens de souscrire des assurances privées ou mutuelles de plus en plus discriminatoires.

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DE L'HÔPITAL LE 26 OCTOBRE

L'association des usagers de l'hôpital prend acte de la décision de Mr CATALDO de quitter l'hôpital d'Aubenas. Il a su depuis 3 ans, dans le cadre très contraignant de la loi Bachelot, donner un nouvel essor à l'hôpital (médecins et chirurgiens recrutés en nombre, services créés, transformations en cours ou en projet).

L'Agence Régionale de santé (ARS) a autorisé le fonctionnement des urgences en soins continus, un dossier administratif a été déposé auprès du Comité Régional d'Organisation Sanitaire (CROSS) pour une demande de service de soins intensifs post opératoires (SIPO) en 2013. (*indispensable en particulier pour le maintien de la néonatalogie et pour le service de dialyse*). Le renouvellement du dossier de la néonatalogie a été déposé auprès de l'ARS pour conserver ce service dans son intégralité (réponse attendue pour mai-juin 2013).

Le projet de groupement de coopération sanitaire (GCS) avec la clinique du Vivarais, est annulé dans l'immédiat. Suite à l'interpellation de plusieurs usagers, nous avons fait part à la direction de l'hôpital d'importants dysfonctionnements à l'accueil (fortes attentes, orientations des consultants). Le Directeur nous a assuré que ces dysfonctionnements devraient cesser à la fin de l'année.

Pour Aubenas, 3 projets ont été validés par l'ARS :

- création d'une Maison de santé Aux Oliviers en 2013,
- en 2014 création d'un centre de santé publique dans le centre d'Aubenas,
- médecins itinérants payés par l'hôpital en coopération avec les maires du plateau ardéchois (l'ARS s'engage à financer les déplacements).

Les travaux de l'hôpital continuent : construction des cuisines pour octobre 2013; urgences provisoires mises aux normes et plus fonctionnelles ; rééquilibrage des capacités d'accueil entre le Bosc et Rouveyrol; construction des urgences et blocs opératoires avec hélicoptère. (*Indispensable pour l'avenir de l'hôpital*)

Commentaires de l'association :

Même si la direction de l'hôpital nous a assuré que le projet se déroule conformément aux prévisions, nous ne pouvons qu'être vigilants sur la mobilisation des capacités financières prévues.

Comme vous pouvez le voir, un certain nombre de décisions sur l'avenir de certains services essentiels à l'hôpital sont en attente.

Il y va de notre vigilance à tous que les réponses apportées soient conformes aux besoins de la population et confortent encore plus la place de l'hôpital sur notre territoire de santé du sud Ardèche.

La loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) dite loi Bachelot continue à s'appliquer.

La réponse aux besoins de santé exige qu'elle soit retirée.

Dépassements d'honoraires

En 2010 le volume de dépassements d'honoraires représentait 12% du total des honoraires médicaux soit 2,5 milliards sur 21 milliards d'euros.

La conséquence directe est bien sûr l'augmentation du reste à charge pour les patients et donc un recul de l'accès aux soins.

L'accord du 23 octobre ne remédie en rien à cette situation mais va au contraire l'aggraver avec l'augmentation du nombre de médecins en secteur 2 . Aucun plafonnement règlementaire du montant des dépassements par rapport au tarif opposable de la Sécurité Sociale sinon un vague mécanisme de sanctions pour « dépassements abusifs »

Avec la Coordination nationale, nous refusons tout dépassements d'honoraires, nous exigeons leur suppression progressive et celle de tout reste à charge.

Quelques chiffres:

- **Rapport IGAS:** »le nombre des maternités est passé de 1369 en 1975, à 1010 en 1985, 814 en 1996, 779 en 1997, 576 en 2007, 554 en 2008 »

Environ 511 en 2011!

- **Entre 1997 et 2008, fermeture de 196 services d'obstétrique sur 568 restructurations (GDOS)**

- **Entre 2000 et 2006, perte de 90 centres d'IVG**

- **Source INSEE: quand les entreprises déboursent 145 milliards d'euros de cotisations sociales en 2010, elles versent 308 milliards en intérêts et dividendes**

- **ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) pour « faire face » aux besoins devrait être de 4,1%. Il vient d'être fixé à 2,7% !**

- **La loi de finances entérine la baisse de 6,75% des crédits affectés à la mission santé du ministère (1,29 milliards**

Maternités et déserts médicaux

Une étude de l'INSERM (*Institut National de la santé et de la recherche médicale*)

fait la preuve qu'un délai d'accès à une maternité supérieur à 45 minutes double le nombre d'accouchements inopinés. En outre, une étude menée en Bourgogne sur 111 000 accouchements et nouveau-nés, montre qu'un délai supérieur à 30 minutes augmente les risques pour le nouveau-né.

La disparition drastique des maternités entraîne des détériorations de la prise en charge de la mère et du nouveau-né (anxiété des familles éloignées des structures) ainsi que l'augmentation des transferts de dernière minute faute de place. C'est une aberration sur le plan médical, humain, économique, écologique.

Des exemples récents illustrent dramatiquement ce propos.

Nous exigeons l'arrêt des fermetures des maternités, la pérennisation des maternités maintenues sous dérogation, la réouverture immédiate des maternités partout où les temps d'accès mettent en danger les mamans et les nouveau-nés.

IL PARAÎT QUE C'EST BEAUCOUP MIEUX AILLEURS!!!

- Le renoncement aux soins pour raisons financières progresse en Italie (+27%), en Allemagne (+30%) (*renseignements du 6ème Baromètre Europ Assistance sur l'accès aux soins en Europe*)

- En Allemagne, la part des dépenses remboursées par les caisses est passée de 81,7% à 76,9% entre 1995 et 2009

- En Suède, la prise en charge des personnes âgées et handicapées, jugée trop coûteuse, a été transférée aux collectivités locales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 2 FÉVRIER 2013

À 18H

**à la maison de quartier
de Pont d'Aubenas**

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'actualité dans le domaine de la santé sur le plan local ou national, si vous souhaitez consulter les textes officiels ou accéder à des documents divers, le site de la Coordination est d'une grande richesse. Vous verrez que la situation est dramatique sur l'ensemble du territoire. Le changement de gouvernement pouvait permettre d'espérer une réorientation de la politique de santé. Ce n'est hélas pas le cas.

COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Siège social : Hôtel de Ville – 12400 ST AFFRIQUESIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017

Association agréée N2008AG0003 - Arrêté du 14/08/2008

Contact : postmaster@coordination-nationale.org Site : <http://www.coordination-nationale.org>